



## PROCÈS-VERBAL

Réunion du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 24 février 2021, à 19 h 15

Par la plate-forme TEAMS

### 1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Étaient présents :

Mmes

Émilie Fournier	membre parent
Amélie Légaré	membre enseignante
Emmanuelle Goyette	membre enseignante
Geneviève Bédard	membre service de garde
France Julien	membre de la communauté
Amélie Carrier	membre professionnel
Julie Émond	membre personnel de soutien

MM

Sébastien Boucher	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Bruno Talbot	membre parent
Dany Houde	membre parent
Vincent Thériault	membre de la communauté
Karl-Alexandre Jahjah	membre du public

Le quorum est atteint. Tous les membres sont présents. La réunion débute à 19 :17.

### 2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Labrecque propose l'ordre du jour à l'unanimité.

### 3. Intervention du public

Madame Julien nous informe que la maison des grands-parents travaille avec l'école de Rochebelle sous forme d'ateliers.

Le Journal (bulletin) est publié et sera transféré aux parents de l'école.

Monsieur Thériault mentionne que la maison des jeunes de Cap-Rouge, en partenariat avec l'école de Rochebelle, présente des ateliers dans les classes de francisation. Ils répondent ainsi à un besoin de bouger qui était présent.

Monsieur Jahjah annonce aux membres du conseil d'établissement que la compagnie Exfo commanditait l'école Sainte-Geneviève en 2019-2020. Ils ont 5300\$ déjà amassés. Ils poursuivent leur commandite 2020-2021. Le montant global sera remis en 2021-2022 si les activités du Grand défi Pierre Lavoie reprennent.

Monsieur Jahjah demande un résumé du fonctionnement des récréations avant la pandémie. Il est expliqué que plusieurs horaires étaient en place pour les zones partagées.

L'organisation des récréations supervisées est en projet avec madame Bédard dans un contexte où il n'y a pas de bulle-classe.

Le sondage sur les besoins de la cour d'école est présentement actif pour recueillir des idées à des fins d'amélioration. Un résumé du sondage sera transmis au comité cour d'école.

#### 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2021

##### 4.1 Modification au point 5.2

M. Houde propose l'adoption du procès-verbal.

Adopté à l'unanimité avec la modification au point 5.2.

[...]Le conseil mandate donc la direction d'obtenir (ou non) un avis écrit du CSS qui confirme les sommes transférées lors de la désinstitutionnalisation de l'école du Versant sont toujours présentes dans les surplus des fonds autonomes qui sont visibles dans le budget révisé présenté au conseil.

#### 5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2021

##### 5.1. Photo scolaire

Nombreuses relances aux 3 entreprises.

La compagnie de la Pomme verte a donné le nom de la personne à contacter. M. Poulin fera un suivi.

##### 5.2. Avis du CSS – service des finances

Il y a bel et bien 11 000\$ dans les surplus des fonds autonomes qui proviennent essentiellement de financements ou surplus d'activités financés par les parents avant la désinstitutionnalisation de l'école du Versant . Les sommes demeurent disponibles.

Le service des finances n'y touche pas. L'enveloppe est discrétionnaire à l'école. Il faudra valider la façon de dépenser ces sommes. Ce montant sera déposé dans un compte et sera dédié pour des projets aux élèves. M. Labrecque remercie M. Poulin de son apport au dossier.

L'information est complète et nous n'y reviendrons pas outre dans les points « budget » ou lors de la mise en place d'activités en lien avec ces fonds.

### 5.3. Objets perdus

Sur le site web de l'école, sous l'onglet coin des parents – objets perdus on y retrouve les photos datant du 13 janvier 2021. Il y a beaucoup d'items non réclamés. Il reste encore beaucoup d'objets perdus non identifiés. Les prochaines photos seront ajoutées et bien identifiées avec la date.

Le lien est envoyé aux parents par Mme Fournier et la demande d'identifier les vêtements et les accessoires des enfants sera réitérée.

### 5.4. Service de garde – semaine de relâche

L'école sera fermée. Il n'y aura pas de service de garde d'urgence. Prévoir de bien rapporter les plats et autres objets utiles.

### 5.5. Besoins de l'école (gros travaux)

M. Poulin mentionne les points suivants :

Se retrouve dans le plan quinquennal la réfection possible d'une partie de la toiture à l'été 2022.

Dans le sous-sol et dans la section près du gymnase, les drains et les clapets seront vérifiés à l'été 2021, car il y a de fortes odeurs.

À court terme, pendant la relâche, il y aura le remplacement de certaines tuiles abîmées au plancher.

L'installation du module balançoire serait en principe à l'été 2021.

La validation du mécanisme de la porte 7 sera à vérifier. Est-ce réparable ? Un remplacement est-il nécessaire ?

Il y a eu une correction temporaire aux marches de béton de la porte 5 et elle sera vérifiée. Le perron de l'entrée principale est aussi dans la mire.

En ce qui concerne les locaux du sous-sol (Le guichet unique du mobilier du centre de services scolaire), à moyen terme :

La peinture des murs intérieurs date et serait dans la liste des travaux à long terme.

M. Talbot demande de réquisitionner les bureaux entreposés pour la GRC qui pourraient être achetés à prix modique. Il se propose de sortir gratuitement à l'aide de certains membres.

Suivant la présentation de M. Poulin, les membres sont inquiets que l'air qui circule dans les locaux du sous-sol n'affecte les autres zones de l'école puisque des grilles permettent le passage de l'air. Comme identifié lors des dernières années les membres du CÉ sont d'accord que la mise en place d'un système de ventilation est une priorité afin d'assurer que ces locaux ne contaminent pas l'air de l'école.

## **6. Approbation**

Aucune approbation requise

## **7. Consultation**

### 7.1. Critères de sélection des directions d'établissement (adoption) Résolution CÉ2021-017

Les critères généraux sont présentés par le biais d'un document mis à la disposition des membres précédemment par courriel.

Madame Fournier propose l'adoption des critères de sélection des directions d'établissement.

Adopté à l'unanimité.

## **8. Discussion**

### 8.1. Comité cour d'école

Le 15 février s'est tenue la 3<sup>e</sup> réunion.

M. Labrecque fait un résumé de la rencontre.

M. Chartrand technicien en loisirs pour la ville de Québec était présent.

Belle collaboration avec la direction de l'école afin de bien orienter le comité. Une prochaine rencontre est prévue pour travailler les enjeux. Un comité restreint sera formé pour bien représenter tous les acteurs dans ce dossier.

Les sondages sont à compléter pour ce vendredi 26 février 2021. Après la relâche, l'évolution du projet sera en lien avec les réponses obtenues. Un sondage sera aussi envoyé aux parents et à la communauté.

La clôture est un enjeu de sécurité. La ville peut collaborer si nous sollicitons son aide. À l'heure actuelle, les organismes sont recherchés.

Proposition : Le sondage pourrait être envoyé de façon électronique en incluant des suggestions.

### 8.1.1. Sécurité des plus jeunes élèves Résolution CÉ2021-018

Mme Amélie présente son projet.

Enjeux au niveau de la sécurité. Offrir une cour protégée et sécuritaire pour les enfants. Le terrain étant surélevé, il donne directement sur une rue très passante. Il devient difficile de surveiller les nombreux élèves. La population scolaire est grandissante, mais l'école n'est pas adaptée.

Les demandes d'adaptation pour cette nouvelle réalité sont peu nombreuses depuis l'implantation des maternelles 4 ans. Il y a actuellement 7 classes de maternelle et les élèves sont nombreux. Certaines enseignantes ont fait des démarches, dont Catherine Cormier-Boutin auprès de l'institution financière Desjardins pour clôturer une parcelle de terrain grâce à une subvention de 5000\$.

M. Poulin mentionne qu'il faut démontrer au CSS qu'il y a des étapes déjà entamées indiquant que des efforts sont faits de la part de l'école.

Soulignons le travail des enseignantes de maternelle 4 ans pour leur implication.

Le conseil mandate M. Poulin pour discuter avec le CSS afin de valider la réception de la résolution et vérifier l'ouverture.

M. Chartrand de la ville de Québec est très innovant dans ses idées de cour d'école. Il voit le mode développement durable dans l'établissement du plan stratégique.

M. Labrecque propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité.

## 8.2. Budget du CÉ

### 8.2.1. Solde actuel

En date du 24 février 2021, il reste 1 609\$ puisqu'il y a eu une seule dépense de 160\$ depuis le début de l'année.

M. Talbot informe qu'un formulaire très simple à compléter pour verser ou réclamer les fonds de fonctionnement du Conseil d'établissement a été élaboré. Celui-ci sera transmis avant le prochain CÉ. Les dons des membres qui seront faits via les formulaires seront déposés dans un compte spécifique et réservé pour des projets aux élèves.

### 8.2.2. Demandes

Une demande est reçue : l'achat de matériel pour les ateliers d'écriture.

Pour un montant de 350\$, madame Emmanuelle demande de faire l'achat de petits matériels tels que des affiches, des feutres, des « post-it », des mini-chevalets afin de mettre sur pieds dans quelques classes les ateliers d'écriture. Suite à une formation reçue d'Élisabeth Morin, certaines enseignantes manifestent le désir d'implanter cette façon d'enseigner l'écriture dans leur classe. L'acquêt du matériel de base pourrait les aider à démarrer ce projet, et ce, dès cette année.

M. Talbot propose d'octroyer le 350\$ pour l'achat de petit matériel périssable.

La demande est acceptée à l'unanimité.

### 8.3. Formation obligatoire : formulaire et rappel (capsules, cahier et fiches)

Les formations sont sous forme de capsules et sont très accessibles.

M. Boucher demande l'avancement des formations à chacun des membres.

L'avancement de la formation de chaque membre est noté et sera transmis au comité approprié du CA du CSS.

### 8.4. Admission et inscription : état de situation

La période d'inscription est maintenant terminée.

Jusqu'à maintenant, seuls les chiffres du préscolaire sont disponibles.

4 ans : 14 élèves

5 ans : 33 élèves

## 9. Informations

### 9.1. De la présidence

Aucun point à partager

### 9.2. De la direction :

#### 9.2.1. Tests de CO<sub>2</sub> dans les écoles

Les résultats seront divulgués le 22 mars. Des tableaux seront compilés selon les établissements scolaires. Lorsque nous aurons les données, il y aura des solutions envisagées.

#### 9.2.2. Critères de répartition des ressources financières

Point reporté

### 9.2.3. Projet CNESST 5<sup>e</sup> année

Projet présenté par les élèves de 5<sup>e</sup> année (Mmes Christine et Geneviève).

Objectif : Identification par les élèves des causes potentielles de dangers et solutions possibles.

Documents produits par les classes et partagés aux membres.

200\$/classe

Projet très apprécié de la part des enfants, mais aussi de la part des parents.

### 9.2.4. Déneigement

Problématique pour notre année très peu enneigée :

- 24 novembre cour non déneigée ;
- 11 janvier trottoir d'accès non déneigé ;
- 22 janvier cour et stationnement des employés non déneigés avant 7h comme stipulé au devis (camion dans la cour à 10h15, récré à 10h27) ;
- 3 février anomalies de déneigement mentionnées avec plan à l'appui ;
- 16 février : trottoirs, portes et stationnement non déneigés ; demande de soutien de la part du CÉ par un avis qui pourrait être envoyé au CSS ;
- 24 février : l'allée de la porte 2 n'est pas déneigée et les déplacements sont difficiles pour les élèves à mobilité réduite ;
- La porte des maternelles est à considérer aussi.

M. Labrecque propose l'adoption.

Aucune opposition. Adopté à l'unanimité.

La direction ira donc de l'avant avec l'envoi d'un avis signé par M. Boucher.

### 9.2.5. Conférence Laurent Duvernay-Tardif

Moment très inspirant. Certaines classes ont visionné la conférence ce mercredi 17 février.

#### 9.3. Du délégué au Comité de parents

##### 9.3.1. Réponse à correspondance sur masques

La discussion s'est rendue au centre de services scolaire, mais le comité de parents n'a pas retenu la demande. Une réponse a été formulée aux parents concernés.

## 10. Correspondance

Aucune correspondance

11. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

M. Marc-André Fortin a travaillé les buttes de neige. N'hésitez pas à solliciter les parents, ils sont heureux d'aider.

12. Levée de l'assemblée

M. Labrecque propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité, il est 21 :48.

Sébastien Boucher, président

Handwritten signature of Marc Poulin, consisting of two stylized 'PZ' characters.

Marc Poulin, directeur